

Centre Culturel et Sportif Sainte-Croix

6377 rue Garneau, Sainte-Croix, QC G0S 2H0 | 418 926-2133

Sainte-Croix, le 21 juillet 2025

Objet : Opportunité de visibilité pour votre entreprise

Madame,
Monsieur,

Le Centre Culturel et Sportif de Sainte-Croix accueille depuis plusieurs années différents organismes sportifs tels des ligues de hockey, de curling, de ringuette et le CPA Sainte-Croix (club de patinage artistique). Nos ligues d'adultes représentent à elles seules près de 400 joueurs qui évoluent sur notre glace durant 30 semaines par saison. Le CPA Sainte-Croix est composé d'une soixantaine de jeunes patineurs qui sont accompagnés de leurs parents lors de leurs activités hebdomadaires. Le CPA termine sa saison avec une revue sur glace qui attire aussi bon nombre de spectateurs.

L'association régionale de hockey mineur *Les Seigneurs de Lotbinière* compte quant à elle plus de 600 joueurs et l'association régionale de ringuette *Les Éclairs de Lotbinière* compte environ 75 joueuses. Tous ces enfants, accompagnés de leurs parents spectateurs, jouent dans les 3 arénas de la MRC. Le Centre Culturel et Sportif de Sainte-Croix les accueille sur une base régulière grâce à une capacité de 750 spectateurs dont 382 peuvent bénéficier d'une place assise. Ceci permet également à la Municipalité d'être l'hôte d'événements d'envergure tel que le Tournoi M9 Novice de Lotbinière de hockey mineur qui attire de nombreux spectateurs de partout en province durant toute une fin de semaine.

La Municipalité a instauré, il y a quelques années, un programme de commandites pour les entreprises de la région qui souhaitent profiter de cette visibilité importante que propose un tel achalandage dans un même lieu.

C'est dans cette optique que nous désirons vous offrir une **opportunité publicitaire** qui, sans aucun doute, sera bénéfique pour votre entreprise. Votre soutien financier, en revanche, servira au développement sportif et culturel de la région.

Vous trouverez en annexe les détails des espaces publicitaires à louer ainsi que les coûts. Plusieurs emplacements et formats vous sont offerts pour bien répondre à vos besoins et à votre budget.

Je demeure disponible pour répondre à vos questions.

Veuillez agréer, madame, monsieur, mes salutations les plus cordiales,



Éric Vachon
Directeur du Service des loisirs
Municipalité de Sainte-Croix
418 926-2133 | loisirs@saintecroix.ca

Centre Culturel et Sportif Sainte-Croix

Programme de visibilité 2025-2026

EMPLACEMENT	DIMENSIONS	DURÉE	COÛT
Commanditaire officiel Nom de l'entreprise intégré au nom du Centre Culturel et Sportif : enseigne en façade de l'aréna, logo/nom sur toutes les communications (cédules, communications officielles, etc.)	N/A	10 ans	100 000 \$
		15 ans	135 000 \$
Surfaceuse : côté droit ou gauche	48" X 21"	1 an	3000 \$
		2 ans	5800 \$
		5 ans	14 000\$
Surfaceuse : au-dessus	N/A	1 an	2500 \$
		2 ans	4800 \$
		5 ans	11 500\$
Logo sous la glace de la patinoire	N/A	1 an	1500 \$
		2 ans	2800 \$
		5 ans	6500\$
Bande * Le prix inclut le lexan protecteur (fourni par le Centre)	33 1/4" X 96"	1 an	1000 \$
		2 ans	1800 \$
		5 ans	4000\$
Enseignes lumineuses de chaque côté du tableau indicateur	4' X 4'	1 an	900 \$
		2 ans	1750 \$
		5 ans	4000\$
Façade ouest sous le tableau indicateur	4' X 8'	1 an	800 \$
		2 ans	1550 \$
		5 ans	3500\$
Bar de la passerelle (tablette le long de la passerelle)	31 " X 10"	1 an	800 \$
		2 ans	1500 \$
		5 ans	3500\$
Façade du bureau sud-est	4' X 8' ou 34" X 75"	1 an	800 \$
		2 ans	1500 \$
		5 ans	3500\$
Façade sud ou nord	4' X 8'	1 an	750 \$
		2 ans	1400 \$
		5 ans	3250\$
Façade sud ou nord	4' X 4'	1 an	625 \$
		2 ans	1200 \$
		5 ans	2625\$

Suite du tableau à la page suivante

EMPLACEMENT	DIMENSIONS	DURÉE	COÛT
Casse-croûte; au-dessus des fenêtres	2" X 4"	1 an	400 \$
		2 ans	750 \$
		5 ans	1500\$

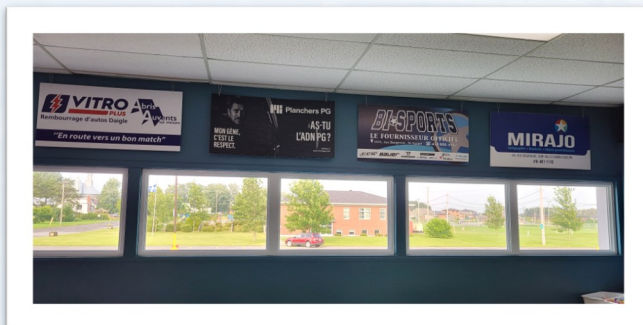
Surfaceuse : côté



Logo de glace



Casse-croûte



Façade ouest : tableau indicateur



Bande et façade sud ou nord : gradins



Considérant qu'il peut exister d'autres types d'affichage non-inclus à ce plan, le conseil municipal se réserve le droit d'accepter toute demande lui étant adressée. Les détails de l'entente devront être décrits dans un document signé entre la Municipalité et l'entreprise concernée. L'entente de partenariat sera ensuite officialisée par résolution municipale.

La conception graphique et l'impression du visuel sont aux frais du commanditaire et assujetties à l'approbation de la Municipalité.